

DATE : 30/08/2021

RÉFÉRENCE : DGS-URGENT N°2021\_92

## TITRE : URGENT – VACCINATION ANTI-COVID-19 : RAPPELS DANS LES EHPAD ET USLD

### Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédiacre-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

### Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Lundi 30 août à 18h30, 1 300 EHPAD et USLD sur près de 7 000 ont commandé des doses de vaccins Pfizer-BioNTech sur [le portail de télé-déclaration](#) auprès de leur officine de référence, pour la campagne de rappels.

Afin de garantir la protection optimale des populations les plus vulnérables face au variant delta, nous rappelons aux professionnels de santé concernés que ce rappel est indispensable. **Le [portail de commandes](#) est ouvert jusqu'au mardi 31 août à 12h00. Une commande passée cette semaine sera livrée le 10 septembre à l'officine de rattachement de l'établissement.** Passé le mardi 31 août à 12h, la commande ne pourra être effectuée que la semaine du 6 septembre, pour une livraison le 17 septembre.

**Pour commencer la campagne rapidement et protéger les résidents, les commandes doivent être passées au plus vite.**

Le COSV a souligné dans [son avis du 2 juillet](#) la baisse de l'efficacité de tous les vaccins contre le variant delta à partir de six mois après la primo-vaccination complète, notamment chez les personnes les plus âgées et les populations les plus à risque de forme grave. L'injection d'une dose de rappel en ARNm, comme prévue par [l'avis de la HAS du 23 août](#), permet de stimuler à nouveau le système immunitaire et de renforcer la protection conférée par la vaccination de ces populations. **Il est donc urgent de revacciner au plus tôt les résidents d'EHPAD et d'USLD**, qui ont pour la majorité été primo-vaccinés avant le mois de mars 2021.

Les modalités de cette campagne de rappels sont détaillées dans les documents suivants :

- [DGS Urgent – Ouverture du portail de pour la commande de vaccins les 30 et 31 août](#) ;
- [DGS Urgent – Lancement de la campagne de rappel vaccinal contre la Covid-19 pour les populations prioritaires](#) ;
- [FAQ – Campagne de revaccination en EHPAD et USLD](#)

**Bernard CELLI**

Responsable de la Task Force Vaccination

*Signé*

**Maurice-Pierre PLANEL**

Directeur général adjoint de la santé

*Signé*